

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion

Le Directeur de cabinet

CAB/MB/JDM/D-17-004439

Paris, le **03 MARS 2017**

Madame la Vice-Présidente,

Par votre correspondance du 29 janvier 2017, vous aviez tenu à interpellier Madame Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, afin qu'elle vous communique les rapports de l'Inspection générale des Affaires sociales concernant pour l'un l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, et pour l'autre la Prestation de compensation du handicap.

Madame la Ministre m'a ainsi chargé de vous indiquer par la présente que ces demandes devaient être adressées directement à l'Inspection générale des Affaires sociales, et à son chef Monsieur Pierre BOISSIER.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes salutations les plus sincères.



Olivier WEBER

Madame Marion AUBRY
Vice-présidente
Association TouPI
120, Boulevard Magenta
75010 PARIS